

LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 12 JUILLET 2023

Budget communal

Décision modificative n°2

DELIBERATION 2023-48

Depuis l'adoption du budget au 23 mars 2023, de nouvelles recettes et dépenses sont à inscrire.

En fonctionnement :

Les dotations de l'état sont légèrement plus élevées que prévues, l'écriture « prudente » du budget les avait sous-estimées, il convient donc d'ajuster ces montants au réel maintenant qu'ils sont connus, soit une recette supplémentaire de 38 159, 00 €. Cette somme sera directement versée à la section d'investissement.

Cette modification permet également la régulation des écritures comptables concernant des remboursements pour dégradation et le montant des réparations ou encore l'encaissement du « don anonyme » et de son reversement aux associations ciblées.

En investissement :

Le virement à la section d'investissement précédemment cité, ainsi que de nouvelles subventions, notamment 250 000 € de la Région pour le projet de réhabilitation de l'école, seront intégralement versés au compte de l'école pour un montant de 322 597,00 € afin de finaliser les investissements.



DANS CE NUMÉRO

RETOUR SUR ... LE MOIS DE JUIN

HOMMAGE A HENRI BILLIEZ

LETTRE DU CMJ

BROYER POUR VALORISER VOS VÉGÉTAUX À DOMICILE

Grand Lac vous accompagne

Grand Lac subventionne la location d'un broyeur :

- 38 € la demi-journée
- 60 € la journée ou le week-end

Grand Lac met à disposition dans les communes des broyeurs pour les volumes importants de branches.

Renseignements :

1500 boulevard Lépici à Aix-les-Bains
ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
04 79 61 74 75
tri@grand-lac.fr

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGREGATION

Prêt d'un broyeur de végétaux

DELIBERATION 2023-52

Dans le cadre d'une politique générale de réduction de la production des déchets et des ordures ménagères, le recours au broyage des végétaux est un complément utile à la technique du compostage, sachant que le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. S'il est effectué sur site, il permet également d'éviter des trajets en déchetterie et réduit l'activité de recyclage des déchets verts.

Le produit du broyage peut notamment être utilisé en paillage, lequel peut être un facteur d'économie d'eau (cultures potagères par exemple par conservation de l'humidité et réduction de l'évaporation). La commune de La Biolle décide donc de signer une convention avec Grand Lac pour le prêt d'un broyeur. Il sera gracieusement mis à disposition des habitants sur quatre périodes de deux semaines entre mi-septembre et mi-avril.

ADMINISTRATION GENERALE**Référent déontologue élu***DELIBERATION 2023-49*

Afin d'assister, si nécessaire, un élu qui serait amené à s'interroger sur les aspects déontologiques de ses actions au sein du conseil municipal, Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un référent soit choisi. La commune, par le biais du centre de gestion de la Savoie, et en partenariat avec le CDG du Rhône, qui a désigné Mme Élise UNTERMAIER-KERLÉO, (Maîtresse de conférences de droit public à l'Université Jean Moulin-Lyon 3) approuve la convention lui confiant cette mission. Le coût est de l'ordre de 100€ par dossier traité, le cas échéant.

PETITE ENFANCE**Convention avec la CAF***DELIBERATION 2023-54*

La commune étant engagée auprès de la CAF dans un projet de territoire au service des familles, elle peut, à ce titre, bénéficier d'une aide complémentaire de 1 721.70€ pour les services rendus par son établissement multi accueil « les P'tits Pompons ». Un avenant à la convention d'objectifs et de financement sera donc signé avec la CAF.

VIE ASSOCIATIVE ET LOCAUX COMMUNAUX**Conventions d'utilisation***DELIBERATIONS 2023-56 ET 57*

Par délibérations du 20 juillet 2022, le Conseil municipal a approuvé les termes des conventions d'utilisation des locaux communaux tant par les associations que par les professionnels (pour ces derniers à titre payant).

Afin de permettre aux bénéficiaires de continuer à utiliser des locaux communaux pour la pratique de leurs activités, chacun se verra proposé une nouvelle convention d'utilisation pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

**Transmission dématérialisée des actes vers l'INSEE***DELIBERATION 2023-50*

La convention qui liait la commune et l'INSEE pour la transmission des bulletins d'état civil (naissances, décès, mariages, pacs ...) de façon dématérialisée, est aujourd'hui caduque. L'INSEE a décidé d'actualiser et de simplifier les documents contractuels en élaborant un modèle d'acte d'engagement, qui devient pérenne une fois signé par le Maire. Le conseil municipal a donc voté cet engagement afin de continuer à utiliser l'envoi dématérialisé.

Convention avec un photographe*DELIBERATION 2023-55*

La pratique de la photographie dans les crèches correspond à une tradition ancienne, chère aux familles. Pour réaliser des photos de groupe et individuelles des enfants de la structure Les P'tits Pompons, une convention sera signée avec un photographe, désigné par la commune. Elle fixera les modalités d'intervention de ce professionnel pour 2023.

TRAVAUX**Enfouissement des réseaux***DELIBERATION 2023-51*

Dans le cadre d'une réfection de voirie engagée par Grand Lac sur la zone d'activité du Glatey, il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité existant sous compétence et maîtrise d'ouvrage du SDES.

Afin de limiter les interventions et optimiser les coûts, la commune a décidé de confier au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication, secteur Nant Burnier.

Le coût global prévisionnel de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) concernant les seules prestations et travaux transférés au SDES, s'élève à 105 096,58 € TTC, avec une participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à 80 121,63 € concernant les prestations de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et travaux assurées et/ou gérées par le SDES.

AFFAIRES SCOLAIRES**Convention avec les fournisseurs***DELIBERATION 2023-53*

La commune ayant choisi de servir des repas cuisinés sur place à la cantine, ce sont près de 220 repas faits maison qui sont servis chaque jour à nos élèves des écoles élémentaires et primaires ainsi qu'à une partie du personnel municipal. Pour cela, ne sont principalement cuisinés que des ingrédients achetés en circuit court dans un rayon de 30 kms autour de La Biolle.

Après consultation de différents fournisseurs, une convention sera signée avec chacun d'eux afin de définir les modalités de fournitures, de livraison ainsi que la fixation des prix annuels des denrées alimentaires.

RETOUR SUR ...

Le mois de juin

DEFI MOBILITE DES ECOLIERS

Félicitations aux écoliers qui ont participé activement à ce défi. Ce sont 73% d'entre eux qui ont adopté ce jour un moyen de locomotion alternatif à la voiture.



REMISE DES DIPLOMES AU CM2

Devant l'ensemble des élèves de l'école et leur famille, les CM2 se sont vus remettre un diplôme de fin d'année, des ouvrages de la part de la municipalité et une clé USB par le Sou des écoles

SORTIE DE FIN D'ANNEE A LA CRECHE

Vendredi 16 juin les « grands » de la crèche faisaient leur sortie de fin d'année, au frais, au parcours d'accrobranche de la Féclaz.

Fermetures Accueil Mairie
et Agence Postale

LUNDI 10 JUILLET

LUNDI 17 JUILLET

LUNDI 24 JUILLET

LUNDI 31 JUILLET

LUNDI 07 AOÛT

LUNDI 14 AOÛT

LUNDI 21 AOÛT

CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles, pour la naissance de :

- Ilka et Junna RÉGÉ-GIANASSO nées le 7 mai 2023 de Kotomi FUJII et de Samuel RÉGÉ-GIANASSO
- Gabriel DUTOIT DI MARIO né le 15 juin 2023 de Magda DI MARIO et de Raphaël DUTOIT

pour le mariage de :

- Elodie PEREIRA et Julien THOMASSET

et à la peine des familles face à la disparition d'un de leurs proches :

- Jeannine ROUX âgée de 88 ans
- Henri BILLIEZ âgé de 86 ans

HOMMAGE

Henri Billiez

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès d'Henri Billiez, ancien Maire Adjoint de La Biolle. Homme aux multiples engagements, municipaux, associatifs, syndicaux et autres, il a laissé son empreinte dans la Commune mais aussi dans tout notre territoire grâce à son érudition et sa passion pour l'histoire qu'il savait transmettre avec de grandes qualités d'orateur. Homme pédagogue, il aimait transmettre son savoir et le résultat de ses recherches historiques, plus particulièrement aux enfants, toujours captivés par ses exposés où il savait mettre la bonne intonation et utiliser les mots qui convenaient à son public.

Né en 1937, Henri Billiez a eu une vie bien remplie, dévouée aux autres et à la chose publique. Nous retiendrons son engagement en tant qu'élue municipal aux côtés de Jean-Pierre Ginet. Adjoint dès 1983, il sera notamment à l'initiative du blason de la commune, de nombreux équipements destinés aux jeunes, de la protection des marais... la liste pourrait être tellement longue. Accordant une grande place à la culture, il sera le Président fondateur du Festival du Cinéma rural de La Biolle, puis un membre éminent de l'association Kronos, il alimentera la commission mémoire dédiée au centenaire de la guerre sur la commune

puis participera à la création de l'association des Amis du patrimoine... Menant d'inlassables recherches pour pouvoir nous raconter l'histoire de la commune et des biollans. Aujourd'hui nous partageons une infinie tristesse et sommes conscients de l'immense responsabilité qui nous incombe, celle de conserver et de transmettre aux générations futures le patrimoine qu'Henri nous a transmis.

Au revoir et merci Henri.

Julie Novelli, Jean Pierre Ginet, les membres des conseils municipaux qui se sont succédés et les agents communaux présentent leurs sincères condoléances.



LETTRE DU CMJ

CONSEIL DU 10 JUIN 2023

Nos p'tites
Et étoiles

Nos p'tites
Et étoiles

Samedi 2 septembre 2023

Afin que LA BIOLLE EN OR continue d'exister, le CMJ a décidé d'organiser une randonnée « **chasse au trésor** ». Le parcours, balisé par « La-Biolle-Rando, sera jonché d'énigmes pour pimenter la balade.

Cette sortie familiale (accessible aux grands et petits) permettra de récolter des fonds pour l'association « Nos P'tites Etoiles ».

Les inscriptions se feront sur place :

10€ pour les adultes et 5 € pour les enfants (gratuit à partir du 37^{me} enfant) Un T-shirt sera remis à chaque participant.

Le départ aura lieu à 10h, place de l'église. A l'arrivée, chacun trouvera boissons et petite restauration, serviES par LA BIOLA, qui reversera une partie de sa recette à l'association.

Une après-midi festive complètera cette matinée.

Le programme vous sera communiqué en fin de vacances... Réservez déjà votre journée !

Tournoi familial de foot à 7

Le samedi 21 octobre à 14h, le CMJ organise son tournoi de foot en famille.

Chaque équipe de 7 joueurs sera composée de parents, enfants, filles ou garçons (de 6 à 99 ans). Plus il y aura d'équipes, plus ce sera sympa.



Transmission des savoirs

Les jeunes souhaitent mieux connaître certaines professions. Agriculteur, pompier, infirmier(e), employé(e) de mairie et électricien sont les métiers qui ont été le plus souvent cités.

Vous voulez faire partager votre métier, votre passion ... Adressez-vous en mairie. Le CMJ organisera ces rencontres.

COUP DE GROGNE

Quand nous avons fabriqué la CABANADON, nous espérons y créer un lieu d'échanges mais pas une annexe à la déchetterie ... Seuls les objets EN BON ETAT peuvent y être déposés. Les livres, quant à eux, vont dans la cabane à livres !!!!!

COUP DE COLERE

Quel manque de respect ! S'en prendre à des équipements NEUFS, sur une aire de jeux destinée aux enfants de la commune...Un tel manque de civisme, pour nous qui sommes engagés à représenter les jeunes biollans, est INTOLERABLE.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 à 14H

DANS CE NUMERO

**LA BIOLLE
EN OR**

**NOS
PROJETS**

**TOURNOI
FAMILIAL
DE FOOT**

**MISES
AU POINT**